

Plan Vélo régional

- Contexte et enjeux
- Objectifs
- Modalités d'intervention



LE PLAN VELO REGIONAL :

Fort potentiel : À peine 2% des déplacements franciliens recourent au vélo alors que la majorité des trajets s'effectue sur des distances inférieures à 5 km (4,4 km en moyenne en 2010)

Lien entre politique cyclable et utilisation du vélo dans la mobilité quotidienne, si cette politique est ambitieuse, conséquente et surtout suivie dans le temps

7 juillet 2016 : lancement de l'élaboration du nouveau Plan Vélo Régional (rapport CR)
→ **intervenir de manière plus intégrée et via une meilleure coordination des acteurs franciliens, depuis les interventions sur les infrastructures, le développement des services jusqu'à la promotion de l'usage des vélos**

28 septembre 2016 : Conférence régionale du vélo pour consulter les différents acteurs

octobre 2016 : appel à contribution des usagers sur le site internet de la Région (près d'un millier de contributions) – des premiers enseignements

18 mai 2017 : adoption du Plan Vélo Régional

MOBILITÉ VÉLO : ENJEUX DE LA PROMOTION DE CE MODE DE TRANSPORT

Enjeux mobilité

- ✓ **Performance** sur les courtes et moyennes distances
- ✓ **Souplesse** d'un mode individuel
- ✓ Nouveaux véhicules : VAE, Cargo etc

Enjeux congestion

- ✓ **Faible occupation de l'espace public** de voirie, en circulation comme en stationnement
- ✓ **Offre nouvelle** à moindre coût, permettant de décharger TC et trafic automobile

Enjeux santé

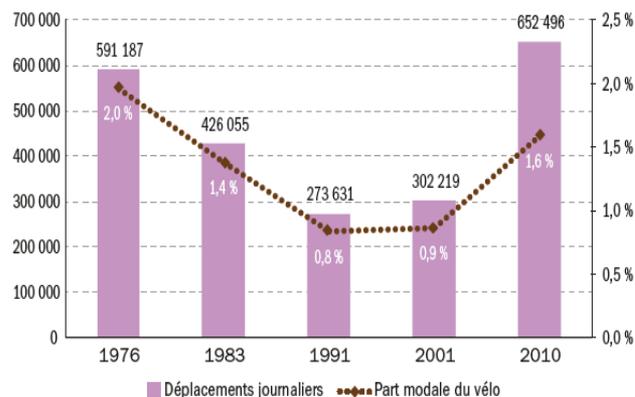
- ✓ Bénéfices de l'**activité physique** sur la santé (30 mn par jour OMS) toutes pathologies
- ✓ Ratio 30 entre mortalité évitée et mortalité supplémentaire (accident)

Enjeux économie

- ✓ **Accès à l'emploi et à l'éducation**, moins de retards et d'arrêts maladie
- ✓ **Réduction des inégalité territoriales et sociales**
- ✓ Nouveaux métiers liés aux cycles
- ✓ Tourisme et loisirs

MOBILITÉ VÉLO : LES TENDANCES À L'ŒUVRE

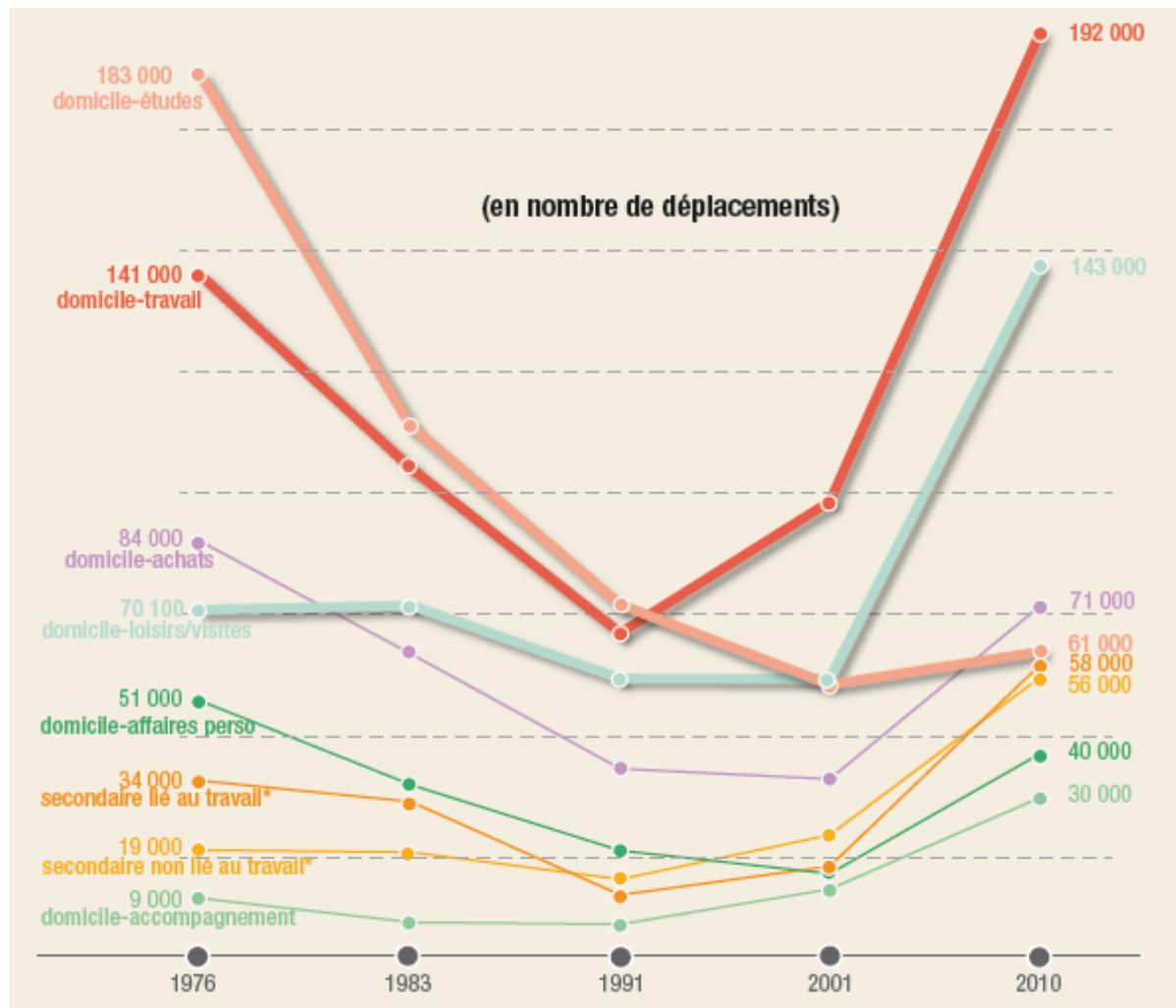
Figure 1 - Évolution de l'usage du vélo en Île-de-France



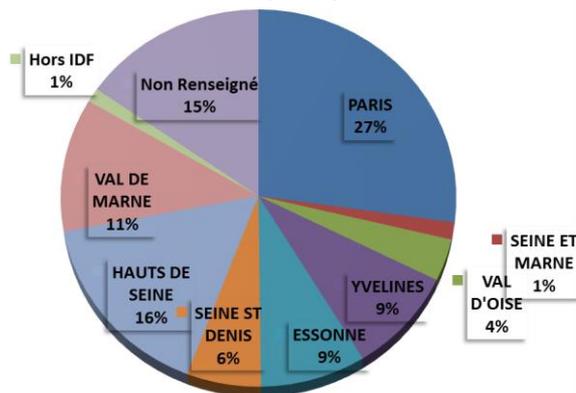
Source : EGT 2010 Stif-Omnii-DRIEA - Traitements IAU IdF

- Une forte hausse des déplacements domicile-travail
- Un effondrement de la pratique des scolaires
- Une hausse et une dynamique des déplacements de loisirs

Un potentiel important de déplacements cyclables :
5 millions selon EGT 2010

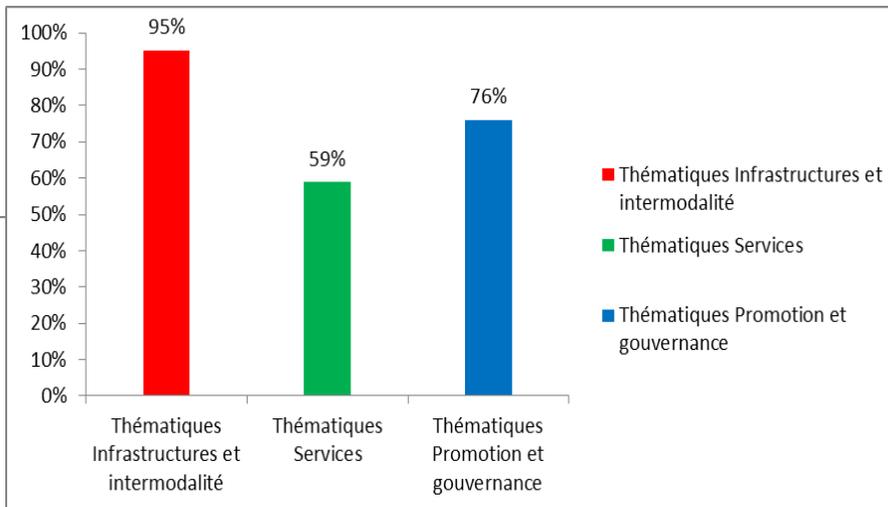
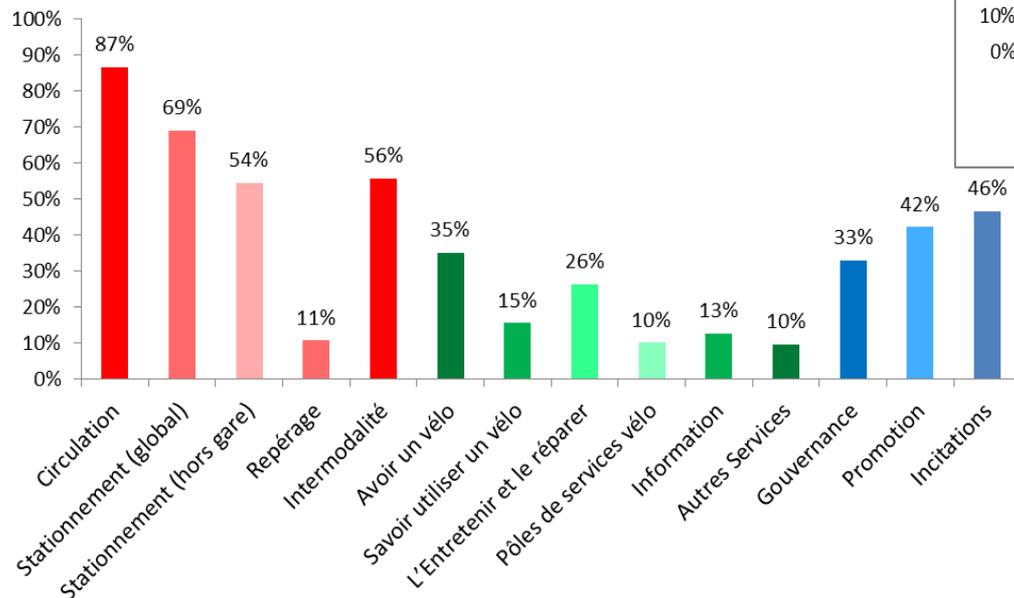


% de contribution par département



Près d'un millier de contributions en octobre 2016 principalement de particuliers
 les pourcentages correspondent aux nombres de contributions qui évoquent un axe ou une thématique spécifique.

% de réponses sur chaque composante du système vélo



→ L'attente des usagers incite la Région à **développer une approche combinée** de ces différents leviers pour inciter à la pratique du vélo.

LES ORIENTATIONS DU NOUVEAU PLAN VELO REGIONAL :

Objectifs :

- **Triplement** de la pratique d'ici 2021 avec **2 millions de déplacements** tous les jours
- Soutien aux politiques cyclables du **quotidien**, en privilégiant **l'intermodalité** et le rabattement en gare, les déplacements **domicile-travail**, la pratique **scolaire** et des étudiants
- Mise en place d'une vraie politique territoriale visant à faire **basculer les territoires** au vélo

Modalités d'action :

- Se concentrer sur la pratique utilitaire du quotidien en traitant toutes les attentes:
infrastructure, stationnement, services et promotion
- Demander aux communes et EPCI d'élaborer des **plans d'action triennaux** sur l'ensemble des volets à traiter
- Une réponse globale proposée par la **Région et le STIF** :
 - Investissement de la Région dans le dispositif de location longue durée vélos à assistance électrique mis en place par le STIF
 - **100 M€ mobilisés par Région et STIF** pour leur plan vélo

TRADUCTIONS CONCRÈTES DANS LE PLAN VÉLO RÉGIONAL :

- **Plan de communication régional** : Valoriser et faire connaître

- **Dispositif de droit commun**

Priorité aux usages utilitaires: accès aux pôles multimodaux, aux équipements régionaux, aux pôles d'emploi et d'éducation

Stratégie cyclable + Plan opérationnel triennal:

- Des taux de subventions majorés pour le volet infrastructure

- Un prérequis pour l'intervention de la Région sur les autres volets

Actions finançables: stratégie cyclable territoriale, aménagements cyclables (maillage et coupures), apaisement de la circulation, stationnement vélo, plans de jalonnement, suivi évaluation, services aux cyclistes

- **Appel à projets**

Autour d'une ou plusieurs zones d'emplois et d'éducation, de quartiers de gares à forts enjeux régionaux (par ex. La Défense, Saclay, Vélizy, Marne la Vallée ...)

Prioriser et Cibler les territoires favorables

Démarche intégrée pour mobiliser tous les acteurs et favoriser l'innovation afin d'apporter une réponse complète